



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**22 SEPTEMBRE 2022**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2022-236**

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 septembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

**REPRESENTE(S)** : Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

**ABSENT(S)** : M. Roger BELKIRI, M. Jean-François MAILLOLS, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Sébastien MENARD

=====

**Troisième série d'attributions de subventions à des associations**  
**au titre de l'exercice 2022**

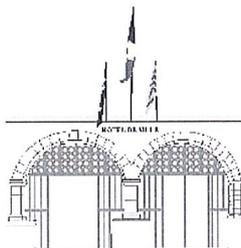
M. Charles PONS expose :

Mes chers collègues,

Le tissu associatif local, par sa richesse, son dynamisme et sa diversité, concourt activement à l'attractivité de notre territoire. Véritable laboratoire d'idées et de talent au service des autres, il est porteur de valeurs d'humanisme, de respect, de solidarité et de partage qui en font un élément moteur essentiel pour la qualité de vie des habitants.

Les associations participent activement au renforcement du lien social, les plus souvent en complémentarité des actions de la Ville. Elles peuvent bénéficier de subventions publiques pour leurs activités relevant de l'intérêt général local.

Je vous propose d'approuver une troisième série d'attributions de subventions à des associations au titre de l'exercice 2022. Ces projets ont tous été présentés à la commission des subventions du 5 septembre 2022.



**Nota** : le tableau ci-dessous présente, pour chaque association, son nom, le(s) projet(s) retenu(s) au titre de la subvention, le montant de la subvention proposée au vote, et la somme des subventions accordées au titre du droit commun pour l'exercice précédent.

Les associations soutenues par la Ville de PERPIGNAN sont tenues de respecter les termes de la « Charte associative perpignanaise » prise en conseil municipal du 4 novembre 2021 par délibération n°2021-321, ainsi que du « Contrat d'engagement républicain » annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Association	Objet de la demande	Imputation budgétaire	Montant Subvention 2022
		Montant obtenu 2021	
<b>Centres Internationaux Francophones des Lions Clubs de France - CIFSUD</b>	Action: "Occitanie, entre patrimoine et innovation - l'art de vivre en pays catalan et audois" Accueil de 30 jeunes étudiants francophones de 18 à 22 ans venant de 30 pays du monde	65 025 6574 0 €	<b>3 000 €</b>
<b>Jeune Chambre Economique Pays Catalan</b>	Diverses actions notamment liées à l'emploi, au développement économique, etc.	65 025 6574 0€	<b>1 000 €</b>
<b>L'Âge d'Or de Las Cobas</b>	Diverses actions et animations pour personnes âgées	65 025 6574 0 €	<b>1 000 €</b>
<b>Societe Nationale d'entraide de la médaille militaire-53<sup>ème</sup> section des médaillés militaires de Perpignan 66</b>	Diverses actions militaires et patriotiques commémoration avec drapeau (fil de soi et or) et hampe	65 025 6574 0 €	<b>300 €</b>
<b>APF France Handicap des P.O - Délégation Départementale</b>	Diverses actions d'accompagnement des personnes handicapées dans l'accès aux droits, aux loisirs, etc...	65 520 6574 3000 €	<b>3 000 €</b>
<b>Association Française des Sclérosés en Plaques</b>	Diverses actions autour des malades souffrant de sclérose en plaques	65 520 6574 0 €	<b>500 €</b>
<b>Association Tutélaire 66</b>	Mise en œuvre d'ateliers de prévention à la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.	65 520 6574 0 €	<b>1 000 €</b>
<b>Boule de poils</b>	Diverses actions de stérilisation, de soins et de suivi en nourriture sur la ville de Perpignan	65 520 6574 0 €	<b>1 000 €</b>
<b>Comité Départemental des P.O de la Ligue Nationale Française contre le Cancer</b>	Diverses actions autour de la lutte contre le cancer	65 520 6574 1000 €	<b>1 000 €</b>

<b>Ensemble Pour Œuvrer</b>	Prise en charge 14 personnes en difficultés sociales dans un programme de randonnées pédestres	65 520 6574 0 €	<b>1 500 €</b>
<b>Fondation Le Refuge - Délégation des Pyrénées-Orientales</b>	Diverses actions d'information et de soutien aux jeunes en situation de rupture familiale du fait de leur orientation sexuelle	65 520 6574 2000 €	<b>4 000 €</b>
<b>Habitat et humanisme 66</b>	Actions en faveur des personnes démunies	65 520 6574 0 €	<b>2 500 €</b>
<b>La Maison de Vie Du Roussillon</b>	Diverses actions d'informations, d'accueil, de soutien, d'aide pour personnes victimes du Sida	65 520 6574 2 500 €	<b>2 500 €</b>
<b>Les Mèresveilleuses 66</b>	Action : Trek Rose Trip Maroc	65 520 6574 0 €	<b>500 €</b>
<b>SOS Homophobie - Languedoc-Roussillon - Antenne des P.O</b>	Diverses actions afin de lutter contre la discrimination suivant l'orientation sexuelle	65 520 6574 0 €	<b>250 €</b>
<b>Union Départementale des Associations Familiales des PO- UDAF 66</b>	Point conseil budget et micro crédit	65 520 6574 0 €	<b>1 000 €</b>
<b>Union Départementale des Associations Familiales des PO- UDAF 66</b>	Point infos famille	65 520 6574 500 €	<b>1 000 €</b>
<b>Atelier Vélo du Vernet</b>	Divers ateliers associatifs d'auto-réparation de vélos	65 833 6574 0 €	<b>1 000 €</b>
<b>Société Protectrice des Animaux</b>	Diverses actions pour venir en aide aux animaux en état d'errance	65 833 6574 0 €	<b>1 000 €</b>
<b>Université de Perpignan Via Domitia</b>	Organisation du Pass Culture 2022	65 30 65738 3 000 €	<b>3 000 €</b>
<b>Association Numismatique du Roussillon - ANR</b>	Diverses actions liées au développement de la connaissance de la pratique numismatique	65 30 6574 500 €	<b>500 €</b>
<b>L'Alliance de la Force</b>	Diverses actions autour de l'univers de Star Wars, maniement des sabres lasers	65 30 6574 0 €	<b>500 €</b>
<b>Théâtre de la Complicité</b>	Sensibilisation aux pratiques culturelles	65 30 6574 1 500 €	<b>1 500 €</b>

<b>Association Sportive CRS58 Perpignan</b>	Diverses actions dont l'organisation de tournois sportifs au sein de la police	65 40 6574 0 €	<b>500 €</b>
<b>Le Grenat de Perpignan</b>	Organisation de la fête de la St Eloi 2022 à Perpignan	65 95 6574 0 €	<b>1 500 €</b>

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver, l'attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2022
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

Où cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

51 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20220922-162393-DE-J-J

Accusé reçu le : 30 SEP. 2022

Affiché le : 30 SEP. 2022

M. Charles PONS, Pour le Maire l'Adjoint délégué

